

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 31 MAI 2016



DOSSIER LA VILLE, THÉÂTRE OÙ LA NATURE SE MET EN SCÈNE !



Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr



ACTUALITÉ P4

Bateau : un été
au fil de l'eau

COMMERCES P5

Fin de travaux
à Châteauneuf

SPORTS P10

Cité Sport au cœur
des quartiers

VIE PRATIQUE P12

Le PV devient
électronique

LA BOUTIQUE DU MENUISIER
B
 PVC • BOIS • ALU • MIXTE

PORTES OUVERTES
 Vendredi 20 mai 2016 de 14h à 19h
 Samedi 21 mai 2016 de 9h à 19h

TOUTE L'EXPERTISE D'UN FABRICANT FRANÇAIS DEPUIS 1960
 FABRIQUE EN AVEYRON



Fenêtres
 Portes-fenêtres
 Portes d'entrées
 Portes de services
 Portes de garages
 Baies coulissantes
 Volets roulants
 Volets battants
 Persiennes
 Dressings
 Escaliers
 Placards
 Portails

Salle d'exposition
 Sas Antéane
 55 Avenue Maréchal Leclerc
 86100 CHÂTELLERAULT
 Tél. : 05 49 93 22 09

Bénéficiez de
30%
 de crédit d'impôt CITE

VOS YEUX MERITENT LE MEILLEUR !

Qualité
 Confort Services
 Technologie
 Précision

Vienne Optique
 Notre mission, votre vision

Galerie C.Cial E.LECLERC
 CHÂTELLERAULT
 05 49 20 15 80

10m² OFFERTS



VOS CONSEILLERS
 ANGÉLIQUE ANTHONY

EXCEPTIONNEL

DEMEURES & COTTAGES
 Constructeur de maisons depuis 25 ans

VOTRE CONSTRUCTEUR À CHÂTELLERAULT

10 m² de surface habitable offerts sur la base des plans catalogue de la marque Demeures & Cottages. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours. Voir conditions en agences. Étude gratuite et sans engagement. Demeures & Cottages est une enseigne du Groupe DCMI. RC Poitiers B 301 735 018. Design Axel Dalforest.

43 RÉSIDENCE PABLO PICASSO - 86100 CHÂTELLERAULT - 05.49.02.57.47

Les travaux engagés allée Percevault favoriseront notamment les déplacements doux.



Bords de Vienne : c'est parti !

La nature et sa place dans notre ville. La célébrer au cœur du printemps, c'est rappeler qu'elle contribue à notre qualité de vie et au renouveau de Châtellerauld. Il est donc crucial que la ville arrête de tourner le dos à sa rivière : la Vienne.

Entre le pont Lyautey à Ozon et le pont Camus à la zone Nord, ce sont 16 km de rives qui s'étendent de part et d'autre de la rivière, avec sa faune, sa flore et différentes « ambiances » - des plus naturelles, aux quais du cœur de ville.

Dès l'an dernier, l'ANRU avait permis la restructuration des allées entre le Chillou et le Pont Lyautey, avec ses espaces de pique-nique et la création des « cônes de vue », percées visuelles permettant de voir la rivière de la ville.

Aujourd'hui, les travaux de requalification de l'allée Percevault, entre la Nautique et le barrage EDF, vont lui donner un aspect plus végétalisé et favoriser les déplacements doux. À partir du second semestre 2016, la démolition de l'ancien escadron de gendarmerie et plus tard du gymnase de la Gornière, redonnera une épaisseur végétale à cet espace. L'entrée de la salle de la Gornière sera quant à elle retournée sur la Vienne.

Côté rive gauche, sur le site de La Manu, les travaux avaient débuté avec le jardin du directeur et de « la Forge ». Un appel à candidature a été lancé pour l'exploitation à l'année du bar de la patinoire. Les travaux du skatepark et l'aménagement des abords du Musée débiteront en juin pour 5 mois.

Enfin, une étude va être lancée sur l'aménagement des quais en centre-ville, entre le pont Henri IV et le Moulin du Bien Nourri. Une autre étude préliminaire concernera la rive gauche entre La Manu, l'Île Cognet et le quai des Acadiens...

Rive droite et rive gauche se font face pour former un même visage : celui d'une ville dont les habitants redécouvrent la rivière autour de multiples thèmes : sport, jeunesse, balades, culture, détente, environnement...

Jean Pierre Abelin

Maire de Châtellerauld,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays Châtelleraudais



« Le Village » : un EHPAD au cœur du quartier des Minimes

Inauguré prochainement, « Le Village », nouvel EHPAD du Centre Hospitalier Camille Guérin, est désormais installé dans ses murs. Une opération conséquente, puisqu'il a fallu déménager 305 résidents et regrouper trois structures.

Chacun a dorénavant pris ses marques, usagers et personnel se sont appropriés les lieux. Si leur superficie a doublé, les lieux gardent une taille humaine et sont prêts à accueillir un véritable projet de vie, qui s'articule en trois volets. La mise en place d'actions internes, avec trois animatrices accompagnées de volontaires en service civique et une association, Soleil d'automne et autres bénévoles, font vivre « Le Village » avec des lectures, des jeux, des spectacles, des chants, des ateliers culinaires... Le chapitre de l'animation externe s'enrichit avec la venue de l'Harmonie Châtelleraudaise le 11 mai, d'un chanteur bénévole le 17 mai, de la chorale « Les Bluetistes » le 6 juin, et de l'Harmonie Châtelleraudaise à l'occasion de la fête de la musique. Enfin « Le Village » doit s'ouvrir sur le quartier des Minimes.

Jean-Claude Coquema, directeur du Groupe Hospitalier Nord Vienne, souhaite que tous s'impliquent : les résidents, leurs familles, les associations et les habitants. Les représentants des résidents, avec le soutien de la Direction, prennent des initiatives en ce sens.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerauld

Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac

86106 Châtellerauld Cedex

Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin

Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef : Charles Viansson-Ponté

Rédaction : Charles Viansson-Ponté, Patrick Sitaud,
Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu, Gérard Barrin, Maëlys Juillet

Régie publicitaire : COMWEST 06 61 49 49 51

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtellerauld

**Pour être au cœur de l'actualité
et être plus proches de vous,
nous comptons sur vous !**

N'hésitez pas à nous transmettre
vos propositions d'articles,
vos informations, vos idées :

par courriel :

le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr

par téléphone au 05 49 23 64 56

ou en remplissant le formulaire

sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatellerauld.fr

Accédez sur le site
www.ville-chatellerauld.fr

à l'application
iPhone



à la version pdf et
audio du magazine



> LES BRÈVES



FAITES VOS JEUX !

Le 21 mai, la Fête mondiale du jeu bat son plein devant la ludothèque, sur le parvis du Loft Cinéma et à Dangé Saint-Romain. Une fête qui se décline pendant deux semaines, avec un coup d'envoi le 14 mai, de 14h

à 18h, dans trois lieux : l'Esplanade François Mitterrand, le Musée Auto Moto Vélo et La Piscine. La Ludothèque, pivot de cette semaine ludique, prête gratuitement les jeux et donne les moyens aux partenaires, écoles, accueils périscolaires, maisons de quartier, bibliothèques ou musées... de mettre en place des animations. Parce que la fête du jeu, c'est gratuit, pour tous, partout et sous toutes ses formes !

> Ludothèque : 05 49 21 89 63

LES RENARDIÈRES, UN QUARTIER EN FÊTE !



Les habitants et les associations des quartiers sud de la ville s'impliquent, cette année encore, pour concocter une fête qui rassemble petits et grands dans un esprit de bienveillance et de partage. Les usagers de la MJC des Renardières ont choisi de placer la fête sous le signe de la joie, et d'en faire le thème de l'événement du 27 mai. Pour lutter contre le repli sur soi et l'égoïsme, des animations et des stands sont prévus tout au long de l'après-midi et toute la soirée. Dans le quartier des Renardières, « Y'a d'la joie ! ».

> Salle polyvalente René Cassin
Vendredi 27 mai de 16h30 à minuit
Renseignements : MJC Les Renardières
05 49 21 05 32



TURBULENCES ET PERCUSSIONS

Trois percussionnistes, passionnés par leur instrument et par le répertoire original pour percussions, forment depuis 2008 le trio Turbulences. Abel Billard, percussionniste soliste, Arnaud Oster, timbalier solo,

tous deux à l'ONPL (Orchestre National des Pays de Loire) et Bruno Lemaire (professeur au conservatoire de Saint-Nazaire), partagent, à travers ce concert, un univers sonore tout en diversité, du théâtre musical à des œuvres plus traditionnelles en passant par les créations du XXI^e siècle. Avec la participation des classes de percussion et de formation musicale du conservatoire Clément Janequin.

> Nouveau Théâtre - 23 mai à 19h
Entrée libre sur réservation
Conservatoire Clément Janequin
05 49 23 63 96

Un été au fil de l'eau...



Le Jehan-Martin revient s'amarrer à Châtellerauld. Ce bateau traditionnel de la Loire a embarqué l'été dernier plus de 2000 passagers pour des balades au fil de la Vienne. Bruno Desmurs, capitaine de cette toue cabanée de douze mètres de long, embarque les passagers à son bord pour une promenade fluviale commentée, du canal de la Manufacture jusqu'au port de Cenon-sur-Vienne et vers le Moulin de Chitré, à la découverte de l'histoire marinière et industrielle de la ville et, au gré de la navigation, de la faune et de la flore. Une manière insolite de savourer le temps qui passe sur la Vienne.

Départ à partir de 6 personnes.
Week-end : sur réservation uniquement.
Du 15 juin au 15 septembre (sauf le lundi) : matin sur réservation uniquement, après-midi de 14h à 17h (réservation conseillée)
Tarif plein : 12€/adulte et 8€/enfant.
Détail des visites à thèmes et des tarifs réduits (groupes, familles) sur www.tourisme-chatellerauld.fr
Réservations et renseignements auprès de M. Desmurs au 06 46 13 03 97

ATTENTION ! Les abords de la Manufacture sont en travaux : parking au conservatoire Clément Janequin.

Bon à savoir

Samedi 21 mai, à 17h, 19h et 21h
Réservation obligatoire au Musée
Auto Moto Vélo : 05 49 20 30 99

CÔTÉ ARCHI

Une Nuit au Musée : qui a tué Lily ?

Dans le cadre de la 12^e Nuit Européenne des Musées, le Musée Auto Moto Vélo se découvre autrement, au cours d'une soirée énigmatique... où les visiteurs sont invités à une promenade théâtrale avec la compagnie Aftobouss, pour découvrir « Qui a tué Lily ? ». Une soirée très particulière pour admirer les collections permanentes du musée et l'exposition Nationale 10...

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Salle omnisports : un système de chauffage innovant et performant !



D'importants travaux d'isolation ont été réalisés dans la salle omnisports, travaux qui ont engendré des gains énergétiques importants et une réduction des frais de maintenance, avec notamment le raccordement du DOJO par un petit réseau de chaleur. Les travaux seront achevés l'été prochain avec l'installation d'un système innovant, porté par GRDF : le choix d'une pompe à chaleur gaz à absorption a été fait pour réduire les factures d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du site. C'est la première installation de ce type à Châtellerauld.

Fin de travaux à Châteauneuf !

Quatre mois auront été nécessaires à la reconstruction de l'immeuble abritant la pizzeria qui avait brûlé en 2013. Fermée à la circulation automobile, la Grand'Rue de Châteauneuf a rouvert le 22 avril dernier... Et avec elle, deux nouveaux commerces qui renouvellent l'offre en épicerie du quartier !

Le Petit Casino parie sur Châteauneuf



Après un an et demi de fermeture, la supérette Le Petit Casino à Châteauneuf, entre le bar Le Parisien et le PMU, a rouvert ses portes avec Philippe Fougère à sa tête ; il tenait précédemment la supérette de Jaunay-Clan. Il est dans le métier depuis 17 ans. Sur une surface de 90 m², la supérette va proposer jusqu'à 2 300 références, du produit ménager aux légumes en passant par la boucherie, charcuterie,

crèmerie, uniquement en libre service (pas de coupe). Philippe Fougère propose aussi les livraisons, gratuitement, le soir de 20h15 à 21h.

SUPÉRETTE LE PETIT CASINO
64, Grand'Rue de Châteauneuf
05 49 23 09 75
fougerecoop@orange.fr
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h
et le dimanche de 9h à 12h30.



Un primeur à Châteauneuf

En venant visiter une maison à Châteauneuf, Omar Boulhadda a aimé le quartier et s'est aperçu qu'il n'y avait pas de primeur : lui-même fils de primeur parisien et dans le métier depuis 15 ans, il a donc décidé d'ouvrir sa boutique. Il y vend des fruits et légumes bio, venant notamment de la ferme bio et solidaire de Senillé, des jus d'orange frais pressés sur place, du lait cru, de la crèmerie bio notamment de chez Pré Joly à Saint-Gervais ou l'Âne vert à Sossais, mais aussi des fruits secs en vrac, des olives, des épices, etc. Enfin, tous les jours, il prépare les ingrédients d'une recette sur un étal afin de donner des idées de menu à ses clientes et clients !

BO PRIMEUR
51, Grand'Rue de Châteauneuf
05 49 23 19 24
boprimeurs@hotmail.com
Ouvert le lundi de 15h à 20h, du mardi
au samedi de 7h15 à 13h30 et de 15h à 20h
et le dimanche de 8h à 20h.



Subtilitea : l'art du thé

Après avoir franchi le porche d'une belle maison châtelleraudaise, on arrive dans la cour intérieure de la Maison de thé Subtilitea de Sandrine Lejeune, une passionnée du thé et de son art qui en a fait son métier.

En Inde et en Chine, Sandrine Lejeune a, en effet, rencontré plusieurs producteurs de thé et découvert les six familles de thé (oolong, vert, noir, blanc, pu'erh et jaune). De retour en France, elle a décidé de créer sa Maison de thé où elle présente et vend de grands théés originaux et des infusions mais aussi initiée à l'art du thé, la façon de le faire infuser, avec quelle eau et à quelle température, l'art de le servir... sans oublier services à thé, thermos, théières. Elle propose également des pâtisseries maison ainsi que des formules salées à midi.

MAISON DE THÉ SUBLITEA
23 rue Maurice Bedel - 06 60 69 51 49
sandrine-lejeune@sublilitea.fr - Facebook Sublilitea - sublilitea.fr
Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h.

Cerfrance accompagne la performance des entreprises

Cerfrance est un réseau de conseil et d'expertise comptable qui s'adresse aux agriculteurs, créateurs d'entreprise, artisans, commerçants, professions libérales, associations, particuliers...

Installée à Châtellerauld depuis 1977, l'agence de conseil et d'expertise comptable Cerfrance de la rue Guillemot a déménagé en novembre dernier : l'équipe de 15 experts (17 à la rentrée prochaine) occupe désormais des locaux flambant neufs rue de Corby. Les 500 m² de surface ont permis de créer 14 bureaux commerciaux et des espaces d'accueil qui répondent aux nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. « Cerfrance Poitou-Charentes souhaite placer la qualité de sa relation clientèle au cœur de sa stratégie d'entreprise. Ces nouveaux locaux nous permettent aujourd'hui d'accueillir nos clients dans de meilleures conditions », se réjouit Sylvain Bazile, le directeur de cette nouvelle agence. « Notre ambition est de faciliter la vie des entrepreneurs locaux et cela, dès leur entrée dans notre agence », précise-t-il encore.

Une crise du monde agricole profonde

Si le réseau Cerfrance a lancé une nouvelle identité visuelle, c'est aussi pour accompagner les évolutions stratégiques que connaît l'activité principale depuis quelques années...



Le directeur de la nouvelle agence Cerfrance à Châtellerauld, Sylvain Bazile (à gauche), en compagnie de Médéric Gourbeau, président de Cerfrance Poitou-Charentes.

« Il y a presque 40 ans, en s'implantant à Châtellerauld, l'agence ne travaillait exclusivement qu'avec des acteurs du secteur agricole », se souvient Sylvain Bazile. « Aujourd'hui, sur nos 420 clients, 320 ont encore une activité liée à l'agriculture et une centaine sont des commerçants ou exercent une profession libérale. » Le directeur insiste également sur la souffrance que traversent aujourd'hui de nombreux agriculteurs, à cause notamment des prix de commercialisation qui sont trop bas : « On ne fait pas le marché ! », regrette-t-il. Alors ses collaborateurs poursuivent leur rôle de conseil au niveau des choix à faire, des prises d'investissements, de la gestion des coûts.

CERFRANCE POITOU-CHARENTES
73 bis rue de Corby
05 49 02 53 20
www.poitoucharentes.cerfrance.fr

Une expertise globale

Le contexte économique étant également contraint pour les autres secteurs d'activité, Cerfrance répond aussi aux besoins en conseil des commerçants et des libéraux : « Nous travaillons essentiellement avec des TPE pour l'instant, en veillant à leur équilibre financier et sur la structure de leur organisation », précise ainsi Sylvain Bazile. En s'appuyant toujours sur un pôle « social » (salariés/payés) et un pôle « juridique » (création, reprise, succession...), mais en développant aussi de nouvelles spécialisations : « Nous nous adaptons pour soutenir aussi de nouveaux vecteurs porteurs, comme la structuration patrimoniale, aussi bien personnelle que sociétale... ».

Cerfrance Poitou-Charentes en chiffres

- 1^{er} réseau de Poitou-Charentes
- 33 agences, dont 10 situées dans la Vienne
- 34 millions de chiffre d'affaires en 2014
- Près de 600 collaborateurs pour plus de 12 800 clients



Remise des prix lors de l'édition 2015, au Centre des Conférences de Poitiers.

Créa'Vienne récompense ses lauréats le 2 juin

Les entrepreneurs dont les dossiers avaient été retenus par le jury 2016 ont été auditionnés ce mois-ci : les points techniques qui ont été validés vont permettre de clôturer ce concours et de remettre des prix aux différents lauréats, au cours d'une grande soirée au Futuroscope le 2 juin prochain !

Outre les 60 000 € de récompenses des prix « projet », « création » et « reprise » et des coups de cœur « innovation », « industrie », « innovation sociale » et « jury », le vainqueur du concours pourra être accueilli à la pépinière René Monory pendant 2 ans, dont 6 mois gratuitement...

CREAVIENNE - Futuroscope, jeudi 2 juin
www.creavienne.fr - 05 49 49 64 46.

LA VILLE, THÉÂTRE OÙ LA NATURE SE MET EN SCÈNE !



Laurence Rabussier,
adjointe au maire et
conseillère communautaire
en charge du cadre de vie.

Organisées tous les deux ans, les « Scènes de Nature » étaient donc attendues (des milliers de Châtelleraudais sont à chaque fois présents !) et signent leur retour les 28 et 29 mai prochains. Valorisation et protection de notre patrimoine naturel et de notre cadre de vie sont au cœur des préoccupations de la Ville et de ses partenaires. Les « Scènes de Nature » sensibilisent également les visiteurs à une évidence : nous sommes tous acteurs de notre environnement !

Les prix et labels décernés cette année à la Ville de Châtelleraudais sont autant de récompenses pour son engagement à améliorer son cadre de vie, dans le respect de l'environnement. « Ils témoignent également de sa capacité à innover, à mettre en place des plans d'action », souligne Laurence Rabussier, adjointe au maire et conseillère communautaire en charge du cadre de vie. Et en matière d'innovation, l'élue rappelle les dernières initiatives des services de la Ville : « l'eau, par exemple, est une ressource précieuse. C'est pourquoi l'arrosage au goutte à goutte est systématiquement intégré lors de la création ou du renouvellement de chaque massif ». Elle tient aussi à saluer la créativité des agents : « il y a peu, le service cadre de vie a eu l'idée de récupérer d'anciennes grilles en acier qui servaient de corsets de protection à certains arbres : plutôt que de ferrailer ces éléments, ils ont réutilisé les structures pour confectionner du mobilier urbain. Les nouvelles corbeilles ainsi créées vont remplacer les modèles devenus vétustes autour du lac, et ce à moindre frais ! »

LA SANTÉ DE NOS ENFANTS ET LA RICHESSE DE NOTRE BIODIVERSITÉ

La loi obligera les collectivités à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dès le 1^{er} janvier 2017. La Ville de Châtelleraudais, qui en faisait déjà un usage très raisonné, ne pourra donc plus y recourir. La cité bitumée, aseptisée à coup de pesticides et d'herbicides, est récente. Et nous savons aujourd'hui que c'est un danger pour notre santé. Et pourtant. Nous apprécions la nature au travers des parcs et jardins publics, à travers notre rivière, la Vienne, et ses berges... Mais le brin d'herbe que nous admirons au cœur de notre jardin nous fait horreur sur un trottoir : il semble se dresser comme annonciateur de laisser-aller, d'une promesse d'abandon... Nous oublions parfois un peu vite comment nous vivions avant ! Sans présumer des efforts des agents de la Ville sur le terrain (lire pages suivantes), acceptons que l'herbe d'un talus soit parfois un peu haute, et qu'un brin d'herbe puisse pousser sur un bout de trottoir. Ce n'est pas cher payé en contrepartie de la santé de nos enfants et la richesse de notre biodiversité !

> 4^e ÉDITION DES « SCÈNES DE NATURE » AU PARC DU VERGER

La biennale châtelleraudaise qui s'inscrit dans le cadre national de la « Fête de la nature » déploie à nouveau son décor dans le cadre verdoyant du parc du Verger, les 28 et 29 mai.

Si le thème de l'eau était à l'honneur lors de la précédente édition, les agents de la Ville du service cadre de vie et leurs partenaires ont choisi cette année de célébrer « l'arbre ». L'occasion de nous faire découvrir les fonctions de ces végétaux et leurs bienfaits au quotidien : les arbres en milieu urbain sont en effet producteurs d'oxygène, purificateurs d'air, protègent de la chaleur et de la pluie et ont encore bien d'autres atouts !

MIEUX AGIR SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Pour apprendre, comprendre et préserver la nature, la Ville de Châtelleraud, associée à de nombreux partenaires (lycées agricoles, les jardins d'Ozanim, la Ligue de protection des oiseaux, les Petits Débrouillards, Maison de l'abeille et de la Nature, etc.), vous propose des animations, des ateliers, des conférences, des visites commentées autour de la nature en ville : créé pour vous faire découvrir les différents modes de gestion des espaces verts, plus respectueux de la nature et de l'environnement, le parcours découverte met par exemple en scène dans tout le parc du Verger des jardins et des parcs naturels pour explorer les arbres et leurs fonctions dans notre environnement.

> SCÈNES DE NATURE

Samedi 28 mai, de 14h à 18h, et dimanche 29 mai, de 10h à 18h.
Parc du Verger, entrée libre.



Les Scènes de Nature sont l'occasion de découvrir les associations qui œuvrent pour la protection de la nature et de notre environnement, mais également de comprendre l'action et les réalisations des agents de la Ville du service cadre de vie.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Pendant deux jours, le parc du Verger accueillera une vingtaine de stands à découvrir. Mais aussi :

- **des ateliers** : découverte, tressage d'osier (pour les adultes) ou rempotage de plants naturels et bricolage (pour les 6 - 12 ans), avec fabrication d'animaux en rondelles de bois.
- **des conférences** : les lichens (bio-indicateurs de la qualité de l'air), les jardiniers de la forêt du Congo, les arbres voyageurs (comment les arbres se déplacent).
- **des visites patrimoniales** du parc du Verger par le service Pays d'art et d'histoire.

> Retrouvez le programme complet sur le site www.ville-chatelleraud.fr

> UN LABEL POUR LA PROPRETÉ URBAINE



Parents et enfants rassemblés lors de l'opération citoyenne, « Et si on nettoyait notre quartier ? », autour de l'école Herriot-Souché.

Châtelleraud vient d'obtenir cette année la première étoile du label « éco-propre » créé par l'AVPU, l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine. Cette récompense marque l'engagement de la Ville pour améliorer durablement la propreté de ses espaces publics : ce label valorisera au cours des cinq prochaines années, au fil de ses différentes étoiles (5 en tout), les moyens mis en œuvre pour diminuer la salissure, ainsi que la capacité à partager les évaluations et ces plans d'actions avec les habitants.

Ces derniers témoignent d'ailleurs déjà régulièrement de leur volonté : à l'initiative de la Maison Pour Tous, et avec le soutien des services de la Ville et de l'Agglo, de nombreux parents et enfants ont récemment participé à une opération citoyenne, « Et si on nettoyait notre quartier ? », autour de l'école Herriot-Souché. Et le 6 avril dernier, dans le cadre d'un projet de sensibilisation à l'environnement, les enfants de l'accueil de loisirs (6-8 ans) d'Oz'aventure ont procédé à une opération de nettoyage du parc Sudreau et des abords de l'accueil de loisirs.



LE CADRE DE VIE EN CHIFFRES

- Une **centaine** d'agents.
- Plus de 200 tracteurs, tondeuses, débroussailleuses, souffleurs, balayeuses, etc., dédiés à l'entretien des espaces verts et à la propreté.
- Fleurissement : **8 750 m²**, l'immense majorité étant plantée en vivaces (720 m² sont occupés par les plantations annuelles ou bisannuelles).
- Surface enherbée : **169 hectares**.
- Autour de **10 000 arbres d'alignement et de parcs**, auxquels s'ajoutent ceux de boisement : pratiquement toutes les essences pouvant pousser sous nos latitudes (tilleuls, frênes, charmes, chênes, érables, platanes, hêtres, micocouliers, marronniers, arbres de Judée, cèdres, pins, cyprès, sapins... la liste pourrait être longue !) sont **présentes**.

> LE « PRIX DU JARDINIER » A ÉTÉ DÉCERNÉ À CHÂTELLERAULT !

La Ville dispose aujourd'hui de 3 fleurs au concours des « Villes et Villages Fleuris de France », au cours duquel trois jurys prennent en compte la qualité des espaces verts, la gestion de l'eau, le respect de la biodiversité, les moyens alternatifs pour réduire les pesticides et aussi la valorisation du bâti, l'effacement des réseaux, la maîtrise de l'affichage publicitaire, la signalétique, etc. Les trois fleurs de Châtellerault ont été décernées par un jury régional ; il appartient désormais à un jury national d'envisager ou non l'attribution prochaine d'une 4^e fleur...

UNE PASSION AU SERVICE DE L'EMBELLISSEMENT

Depuis la création de ce concours en 1959, des prix spéciaux ont également été créés avec le soutien de différents partenaires, comme le prix de l'arbre, le prix de la mise en valeur d'un monument historique, le prix du fleurissement d'automne... Créé en 1988, le prix du jardinier récompense des personnes qui, seules ou entourées de tout un service municipal en charge des espaces verts, mettent leur passion et leur savoir-faire au service du bien public pour l'embellissement du cadre de vie de leurs concitoyens. Le jury des « Villes et Villages Fleuris de France », qui a visité Châtellerault l'an passé, a décidé de maintenir la 3^e fleur attribuée en 2012



et de récompenser au palmarès 2015 le travail remarquable effectué toute l'année par les jardiniers de la Ville en leur attribuant donc ce fameux « prix du jardinier » !

Tous les deux ans, en alternance avec Scènes de Nature, les agents de la Ville ouvrent les serres aux habitants : les journées portes ouvertes permettent au travers de visites et d'ateliers de découvrir un travail qui ne se limite pas qu'au fleurissement des beaux jours !

LES SERRES EN CHIFFRES

- Inauguration en 2013
- 4 200 m² couverts, répartis en 10 « chapelles »
- 3 000 m² de terrain extérieur
- 70 000 plantes à massif produites chaque année.

CLASSE RELAIS

La « classe relais » du collège George Sand qui rassemble des élèves de la 6^e à la 3^e a été accueillie par le service Cadre de vie pour participer au cycle de découverte et formation « le monde agricole et les espaces verts ».

Les jeunes, en risque de décrochage scolaire, ont participé à différents travaux forestiers près du lac.

Grâce à cette action, ils ont pu découvrir un métier, les attraits et les contraintes du monde professionnel (respect de la hiérarchie, organisation et sécurité dans le travail...).

> ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN

À la ville comme à la campagne, la flore sauvage et la petite faune ont de plus en plus de mal à trouver leur place... Mais chacun peut aussi à son niveau favoriser la biodiversité, dans un parc, ou dans son jardin et même sur son balcon !

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation réalisée avec le soutien de la nouvelle Région et de l'Union Européenne, la Ligue de protection des oiseaux vient d'éditer quatre fiches sur le jardinage et sur la nature au jardin. Objectif : vous proposer quelques pistes simples pour attirer et entretenir la biodiversité dans votre jardin. Accepter les plantes sauvages spontanées (qui attirent de nombreuses espèces d'insectes... et avec eux leurs prédateurs !), oser une pelouse haute et la laisser fleurir par endroits, conserver les vieux arbres et les abris naturels... Ou installer des gîtes et des nichoirs, aménager une mare, source de vie.



© Ligue pour la protection des oiseaux de la Vienne.

Et un conseil primordial : ne pas trop nettoyer, et oublier définitivement pesticides et engrais chimiques ; d'autres solutions existent pour jardiner !

> FICHES À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE vienne.lpo.fr (« nos publications », puis « plaquettes et affiches »).
Demande de la version papier auprès de LPO Vienne
389 avenue de Nantes 86000 Poitiers
05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

> DANSE COUNTRY ET LINE DANCE

Ambiance cowboy à la salle omnisports !

Souvent associée au Grand Ouest américain et à un folklore où se mêleraient bannières étoilées et danseurs en Stetson chaussés d'une paire de Santiags, la danse country est pourtant à l'origine une danse anglaise du XVII^e siècle. Exportée aux États-Unis, elle a pourtant à nouveau traversé l'Atlantique, jusqu'en France, où elle est désormais plus populaire que jamais ! En témoignent ainsi les **Championnats de France de Country et Line dance**, dont la finale se déroule cette année à Châtellerauld les 4 et 5 juin prochains. Programmée par le comité régional et le comité départemental de la Fédération Française de Danse (FFD), cette rencontre est également organisée par l'association châtellerauldaise « Mady'n line - Country & Line Dance 86 », qui s'était déjà illustrée dans la tenue de la demi-finale 2012 et de la finale 2014.

220 à 230 compétiteurs attendus

Son président, Didier Benoît, se félicite que Châtellerauld ait été à nouveau choisie cette année : « *Entre l'autoroute A10 et la gare TGV, la desserte de la ville est idéale et nous pensons du coup accueillir de 220 à 230 compétiteurs !* ». Parmi lesquels deux élèves de l'association : une jeune fille de Vouneuil sur Vienne âgée de 13 ans ainsi qu'une Naintréenne, peut-être un peu plus expérimentée, de 45 ans... Depuis les premiers championnats de France en 2007, le succès du rendez-vous ne se dément pas et les acteurs économiques du territoire ne s'y trompent pas non plus : « *En plus des compétiteurs, il y aura aussi beaucoup de supporters et de spectateurs...*



Podium de l'édition 2014, à la salle omnisports de Châtellerauld, en présence de Corine Farineau, adjointe au maire en charge du sport.

Nos partenaires hôteliers et restaurateurs ont tous joué le jeu en annonçant des tarifs spéciaux pour l'occasion et nombreux sont ceux qui affichent déjà « complet » pour ce week-end ! », se réjouit ainsi Didier Benoît...

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN, SALLE OMNISPORTS, ROUTE DE NONNES. Tarifs : 10€ la journée ou 15€ pour les deux jours (10€ les deux jours pour les licenciés FFD)
Renseignements sur www.madyonline.org

> CITÉ SPORT & SAVOIR

Une passerelle entre les quartiers



L'association Médiation organise pour la 7^e année consécutive Cité Sport & Savoir. Un événement fondé sur le partenariat avec les organismes institutionnels et associatifs dans le but de tisser avec les jeunes un premier lien de confiance et d'aboutir à des projets plus structurants. Cette année un « chantier d'insertion » a vu le jour à la caserne des pompiers ; il a mobilisé une douzaine de jeunes venus des quatre maisons de quartier. Des pompiers toujours très impliqués, chaque année au rendez-vous ! Partenaires aussi cette année, le CRAC (Châtellerauld Rugby Athlétique Club), la société Nautique Châtellerauld Aviron, la police municipale, le centre aquatique La Piscine, le club de tennis de la Nautique, les conducteurs de bus et toujours l'Université familiale, ADSEA et les quatre maisons de quartier (CSC des Minimes, CSC d'Ozon, MPT de Châteauneuf et MJC des Renardières). Clin d'œil au programme d'aménagement des bords de Vienne, la 7^e édition de Cité Sport & Savoir aura comme décor les deux rives de la rivière pour un vrai moment de rencontre. Avec en filigrane les valeurs de dialogue, de partage et de respect.

RENDEZ-VOUS SAMEDI 4 JUIN à 9h au stade de Nonnes et l'après-midi à la Nautique.

Sport en ville, sport facile !

LES DIMANCHES
22 MAI | 5 - 19 JUIN | 11 - 25 SEPT. | 9 OCT.
10'30 - place Emile ZOLA

**Sport en Ville
Sport facile**

GRATUIT Marche nordique, multisports, stretching, capoeira, course d'orientation urbaine, gym volontaire

Contact : 05 49 20 21 42
www.ville-chatellerauld.fr

N'oubliez pas ! **Le dimanche 22 mai**, les « Galopins des Bois » vous donnent rendez-vous place Emile Zola pour une initiation à la marche nordique. Ce cours est le premier d'une série de six animations gratuites, proposées par les services santé publique et sport de la Ville, en partenariat avec les associations et les clubs. L'occasion de pratiquer une activité sportive et ludique, pour préserver son capital santé !

DIMANCHE 22 MAI
Place Émile Zola à 10h30.
Après 20 min à 30 min d'échauffement, l'activité dure de 1h à 1h30
Renseignements : 05 49 23 70 44.

L'an vert des cimetières

Avec la réduction de l'usage des produits phytosanitaires imposée par la loi, l'entretien des espaces verts prend une nouvelle orientation. Exemple avec les cimetières.

La loi impose la fin de l'utilisation de produits phytosanitaires (pesticides, herbicides). Avec pour conséquence des herbes qui refont leur apparition là où nous n'avions plus l'habitude de les voir. Si certains usagers vivent mal le retour de ces petites touches de végétation sauvage, il ne faut pas perdre de vue les enjeux : préserver la santé des usagers et des agents. Nous commençons tout juste à mesurer les ravages causés par l'utilisation intensive de ces produits pendant des années...

À Châtellerauld, cette diminution des traitements chimiques est assortie d'une vraie réflexion sur les solutions alternatives à appliquer. Le cas des cimetières est à cet égard emblématique. Une démarche qui prend en compte une dimension sociale. Le chantier d'insertion des Minimes et l'association Bio Solidaires ont ainsi été mis à contribution. Leurs bénéficiaires sont mobilisés quatre fois par an, pour réaliser un désherbage manuel, dans les inter-tombes et les petites allées. Une opération effectuée au moment des Rameaux et de la Toussaint, et courant juin. Des équipes de 6 à 8 personnes interviennent ainsi à chaque fois dans les six cimetières de la ville.



Opération de désherbage au cimetière Saint-Jacques, à la fin du mois de mars.

Un essai concluant de végétalisation

Les conservateurs des cimetières interviennent également pour entretenir les 15 hectares des cimetières. Une opération qui prend beaucoup de temps. Une fois par an, en fonction des conditions météorologiques, les cimetières fermeront leurs portes pendant 48h au maximum. Un préalable nécessaire afin que ce désherbage à grande échelle soit réalisé dans des conditions optimales. Le service cadre de vie intervient pour sa part au niveau des colombariums, des grandes allées, des arbres et haies, de la taille des végétaux. Le binage des grandes allées, avec un tracteur équipé

d'un rabet de grande dimension, est également au programme. Afin de répondre aux considérations esthétiques et écologiques, une nouvelle piste a été expérimentée sur une partie du cimetière Nord. Après deux ans de tests d'engazonnement, des essais sont en cours. Ils concernent la mise en place localisée de fragments de sedums entre les tombes et le semis de plantes fleuries le long de certains murs. Un essai concluant qui pourrait peut être, à terme, être développé dans les autres cimetières châtelleraudais.

CITOYENNETÉ

> CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Des projets plein la tête



Ils ont entre 9 et 10 ans, ils sont scolarisés en classe de CM1 et viennent de tous les quartiers de la ville. Ces seize élus composent le Conseil des Enfants, mis en place à Châtellerauld en 2012.

Un programme qui sensibilise les enfants à leurs responsabilités, au civisme et au respect des règles de vie en société, en leur transmettant les valeurs du partage, du respect, de la différence. Répartis en deux commissions, citoyenneté-solidarité et loisirs-solidarité, ils déterminent eux-mêmes

leurs projets de travaux pour la durée de leur mandat (17 mois). Ils travaillent actuellement avec Dorothee Sornique et la compagnie laBase sur une pièce de théâtre, intitulée « Je suis, et toi ? ». Ils seront tous en scène pour une représentation **le 17 juin au théâtre de la Taupanne**, qui sera suivie d'un débat sur le thème de la pièce, le « vivre ensemble ».

Les jeunes élus, formés par un animateur vidéo du « 4 », préparent aussi un DVD pour sensibiliser les habitants au tri sélectif. Les projets de la rentrée sont déjà dans les tuyaux : la création d'un jeu sur les enjeux de l'environnement, en partenariat avec la ludothèque et avec l'association « Les petits débrouillards », et la production d'un autre DVD sur la sécurité



Le Conseil des Enfants sera sur scène le 17 juin, au théâtre de la Taupanne.

routièrè : ce dernier mettra en scène des situations réelles du quotidien et sera diffusé auprès des enfants de Châtellerauld qui passent leur permis piéton et leur permis cycliste.

Et comme ils voient loin, les jeunes conseillers ont déjà en tête des projets pour 2017, sur les thèmes de l'histoire et du patrimoine et sur le secourisme. À suivre, donc !

Les PV électroniques mis en œuvre depuis le 1^{er} avril

La Ville de Châtellerauld est passée au procès-verbal électronique : cette nouvelle procédure résulte d'une démarche de dématérialisation des contraventions et concerne l'ensemble du territoire national. Les agents ne sont plus munis du traditionnel carnet à souche. Lorsqu'ils constatent une infraction au stationnement, ils la relèvent avec un boîtier électronique portable et transmettent les données à la nouvelle agence nationale de traitement automatisé des infractions, située à Rennes.

L'avis de contravention est édité et envoyé au domicile du titulaire de la carte grise. Le contrevenant est avisé qu'il a été verbalisé par un petit papier vert glissé sous l'essuie-glace : même si la loi ne l'y oblige pas, la Ville a fait ce choix, dans une volonté de transparence. Une simplification et un gain de temps dans le traitement des procès-verbaux.

À noter !

- Le montant des amendes ne change pas.
- Une minoration de l'amende est accordée en cas de paiement dans les 15 jours suivant sa réception au domicile.
- Il est désormais possible de régler son amende en ligne (internet) ou bien par téléphone.
- La contestation auprès de l'Officier du Ministère Public reste possible.



Les infractions sont désormais signalées par les agents à l'aide d'un petit terminal numérique de la taille d'un téléphone portable.

Des ateliers scolaires pour une meilleure sécurité routière



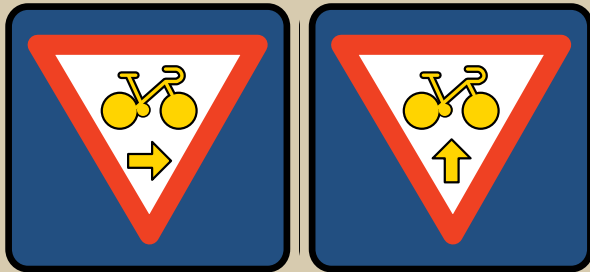
Au cours des ateliers, la police municipale accompagne les jeunes sur le « terrain » pour une meilleure mise en situation.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (entrée en application à Châtellerauld lors de la rentrée de septembre 2015), un travail collaboratif a été mené pour offrir aux enfants des Ateliers de Découverte Educatifs (ADE), complémentaires aux activités et animations déjà proposées dans les accueils périscolaires. Et parmi les ateliers à succès, celui sur la

sécurité routière est reconduit cette année. Depuis le début du mois, et d'ici la fin de l'année scolaire, les élèves des écoles élémentaires Jean Zay et Jules Ferry participeront à 6 séances (pour chaque école), organisées en collaboration avec la police municipale et les bénévoles de la Prévention Routière. **Adaptées à l'âge et aux modes de déplacements des enfants**

et des jeunes, les animations prévues prendront de multiples formes : interventions en classe, animations de débats ou d'ateliers thématiques (vitesse, alcool...), mais aussi exercices de terrain sur la voie publique pour une meilleure mise en situation. Des conseils utiles et l'occasion d'une vraie sensibilisation au « Vivre ensemble » !

LES PANNEAUX DU MOIS :

« TOURNE À DROITE »
ET « VA TOUT DROIT »

La Ville de Châtelleraut est activement engagée dans une politique cyclable et adapte sa signalisation routière pour valoriser et sécuriser la pratique du vélo sur son territoire. Des continuités cyclables ont été mises en place sur certains carrefours : le code de la route autorise en effet les cyclistes à franchir les feux équipés de ces panneaux.



Important : dans tous les cas, les cyclistes doivent respecter un « cédez-le-passage » avant de s'engager dans une direction indiquée. En évitant des arrêts répétés, la circulation du cycliste en ville est facilitée, son trajet devient plus fluide, plus rapide et plus sécurisé.

STATIONNEMENT INTERDIT



La Ville organise une opération de sensibilisation à la sécurité routière. Des motos et side-cars vont occuper les abords de l'Hôtel de Ville

le 2 juin prochain, entre 8h30 et 10h30, avenue Clemenceau.

Un arrêté d'interdiction temporaire de stationner a donc été pris sur ce créneau horaire.

SACS POUBELLE

Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont distribués uniquement le 1^{er} mercredi de chaque mois, salle Clemenceau, de 8h à 17h30.

Prochain rendez-vous : mercredi 1^{er} juin 2016

DÉCHÈTERIES

N'oubliez pas !

Depuis le 2 mai, le badge est désormais obligatoire pour accéder à votre déchèterie !

Si ce n'est pas déjà fait, envoyez vite votre formulaire papier ou remplissez-le en ligne sur www.agglo-chatelleraut.fr



ENQUÊTE STATISTIQUE



L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise, entre le 2 mai et le 25 juin 2016, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

À Châtelleraut, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'INSEE est susceptible de prendre contact avec vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Service statistique de l'INSEE Poitou-Charentes
au 05 49 30 00 53 - DR86-SES@insee.fr

SANTÉ PUBLIQUE

COLLECTE DE SANG



Même jour, même heure, même lieu :
le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.

La prochaine collecte aura lieu jeudi 26 mai, 12 avenue Camille Pagé.

LA CONCERTATION, UNE EXIGENCE AU QUOTIDIEN !

Vos élus sont, comme vous, les usagers, les parents d'élèves, les sportifs, les clients, les retraités, les commerçants, les contribuables, les ouvriers, salariés et même les personnes privées d'emploi de Châtellerauld. Notre équipe a voulu être le reflet des habitants.

Plus que prendre le pouls de la ville, nous en faisons battre le cœur avec vous. Nous restons en prise directe avec vous.

La concertation est quotidiennement avec l'ensemble des partenaires : les maisons de quartiers, les associations (sportives, culturelles, de solidarité...), la FAE pour les commerces, les enseignants et associations de parents d'élèves pour le monde éducatif, pour ne prendre que quelques exemples...

Cependant, les lieux d'échanges avec les habitants restent incontournables. Nous les instaurons sur de grands projets comme le PLU (les Châtellerauldais étaient invités ce 9 mai à participer à la réunion sur le plan d'aménagement et de développement durable qui en fixera les grandes orientations) ou encore la Politique de la ville, avec les Conseils Citoyens qui vont être mis en place dans les quartiers. Mais nous associons les usagers sur des projets plus spécifiques comme le skatepark pour lequel la maison de quartier, bien sûr, mais aussi les pratiquants eux-même ont participé au comité de pilotage qui a défini le projet.

Et en regardant l'histoire de notre ville, on constate que finalement, la concertation, ce n'est pas forcément ceux qui en parlent le plus qui la font le mieux !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

CHÂTELLERAULT DEMAIN... SANS L'AVIS DES CHÂTELLERAUDAIS !

La mise en place actuelle du Plan Local d'Urbanisme (PLU) offre à notre collectivité l'occasion de mettre en cohérence ses actions en matière de déplacement, d'habitat, d'urbanisme et d'environnement. Cette démarche aurait pu permettre aussi d'associer largement les Châtellerauldais afin d'alimenter le débat municipal et d'enrichir le projet. L'enjeu est pourtant majeur : Châtellerauld est confrontée à des défis qui appellent des réponses à la fois innovantes et opérationnelles.

Hélas, il n'en a rien été et, au-delà des remarques constructives que nous avons faites au Conseil municipal, le débat n'a pas eu lieu. Pourtant, que de sujets essentiels puisque concernant directement les Châtellerauldais : développement économique, rénovation des quais de Vienne (Quid de la circulation, du stationnement et de l'état du Pont Henri IV ?), renforcement du lien entre les 2 cœurs de ville, développement durable et prise en compte du vieillissement.

En fait, encore une fois, ce projet a été pensé et construit avec un réseau d'experts, ce qui est certes nécessaire mais ne saurait remplacer la consultation des Châtellerauldais. C'est vraiment dommage car à nouveau la majorité municipale n'a pas voulu solliciter et entendre la vitalité citoyenne de notre ville, laquelle aspire précisément à s'exprimer sur des sujets aussi concrets.

Le groupe de la Gauche : M. Guérin, F. Méry, P. Baraudon, M. Metais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin

NOUVEAU PLU

Nous sommes déçus de l'absence de projet pour le centre-ville (poumon social et économique), pas de rachat de bâtiments pour les réhabiliter et maintenir la population. Par ailleurs la fermeture de l'école des Minimes est préférée à sa remise aux normes ou sa reconstruction, c'est en contradiction avec les ambitions du PLU qui prétend privilégier le maintien des équipements.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenus, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).



ACHATS-VENTES-LOCATIONS-GESTIONS
UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE
www.immobilierbascoulergue.fr

RECHERCHONS PAVILLONS À LOUER

VENTES

À VOIR ABSOLUMENT !



121 480 € F.A.I

Réf. : 9258 - CHÂTELLERAULT proche centre ville, dans résidence, bel appartement lumineux, 2 chambres, cuisine équipée, séjour avec balcon - Parking extérieur - DPE : D



80 250 € F.A.I

Réf. : 9192 - CHÂTELLERAULT proche centre, maison 3 chambres, salon avec cheminée, séjour, terrasse agréable. Jardin et garage. DPE : D

UNE VISITE S'IMPOSE !



167 480 € F.A.I

Réf. : 9265 - BEAUMONT Agréable plain pied lumineux proche commodités comprenant : entrée, cuisine équipée ouverte sur un très bel espace de vie, 3 ch. Belle terrasse, jardin d'env. 643 m². DPE D



Loyer mensuel H.C : 620 €

Réf. : 9253 - 10 min. CHÂTELLERAULT Pavillon plain pied - Spacieux séjour avec cuisine aménagée ouverte - 3 ch. dont une avec placard - Garage - Jardin clos - Honoraires T.T.C : 600 € - Dépôt garantie : 620 € Classe énergie : D



212 000 € F.A.I

Réf. : 9238 - CHÂTELLERAULT Quartier agréable - Maison très spacieuse séjour lumineux - Cuisine aménagée - 5 chambres Terrain clos - DPE : C



À VOIR !

159 000 € F.A.I

Réf. : 9177 - DANGÉ ST ROMAIN, proche de toutes commodités maison avec grande pièce de vie et cuisine aménagée, 3 chambres Extension à finir d'aménager - Garage Terrain d'env. 900 m² - DPE D

BEAU POTENTIEL !



55 000 € F.A.I

Réf. : 9266 - COLOMBIERS ensemble immobilier entièrement à réhabiliter avec diverses dépendances, préau, terrain Non assujéti au DPE



À SAISIR !

Loyer mensuel H.C : 686 €

Réf. : 1126 - Dans quartier résidentiel et calme Pavillon lumineux et en bon état - 4 ch dont 2 en rdc - Cuisine - Séjour - Chauffage - Garage Jardin clos - Honoraires T.T.C : 650 € - Dépôt garantie : 686 € - Classe énergie : E

LOCATIONS

CHÂTELLERAULT 05 49 02 02 20 - Plus de 35 ans d'expérience

SCÈNES DE NATURE

Parc du Verger

SAM. 28 et DIM. 29 MAI 2016

GRATUIT



2016 in concept/realisation: CI



Semaine
de la **Nature en ville**

www.ville-chatellerault.fr





**NOUVEAU
À CHÂTELLERAULT**

4ème, 3ème

L'ALTERNANCE en classe collège

Dès 14 ans, une vraie alternance

Un enseignement général, la découverte des métiers en plus, un suivi personnalisé, l'apprentissage de la vie de groupe, l'ouverture culturelle... pour se construire et préparer son avenir.

Une école sur mesure, une pédagogie où le jeune reste au cœur des relations parents / maison familiale / maîtres de stage.



Un collège AUTREMENT... Une école DES MÉTIERS...



PORTES OUVERTES

Mercredi
25 mai

de 9h à 18h



**Maison familiale Rurale
de Fontevelle**
224 route de Richelieu
86100 CHÂTELLERAULT

Tél. 05 49 21 11 16
Fax 05 49 93 39 59
E-mail : mfr.fontevelle@mfr.asso.fr



www.mfr-fontevelle.com



devenez **ingénieur**

en conciliant formation
et vie professionnelle

DIPLÔME D'INGENIEUR CNAM

Spécialité Génie Industriel
Parcours Production

1200 heures sur 27 mois

Une formation conçue
pour les salariés ayant une
expérience industrielle



Formapôle - 26 rue Palissy - ZI du Sanital - CHÂTELLERAULT
contact@itii-poitou-charentes.fr / 05 49 86 79 90 / www.itii-poitou-charentes.fr

